



AMBASSADE DE SUISSE

~~AMBASSADE~~ EN RÉPUBLIQUE DU ZAIRE

Réf.: 771.20.GAB - JPW/ff

ad: Gi/ho.Gabon.851.5

E.V.D. HANDELSABTEILUNG	
No. <i>Gabon 801.5</i>	
GATT	
EE	KINSHASA, le 19 octobre 1972
23. OKT 1972 <i>au</i>	
Boite postale 9724 Tél. 22.85-50.99	
<i>Bu Stake Ho May</i>	
Kopie an	

 Division du commerce
 Département fédéral de
 l'économie publique
3003 B e r n e

Monsieur l'Ambassadeur,

Je vous remercie de la lettre du 6 octobre 1972 avec laquelle vous avez bien voulu m'envoyer copies de la demande de M. Albert Bernard Bongo, Président de la République gabonaise, pour une aide financière en vue de réaliser le projet de voie ferrée reliant le port d'Owendo près de Libreville, en cours de construction par financement du Fonds Européen de Développement, au gisement de fer de Belinga/Mekambo au Nord-Est et ultérieurement à la mine de manganèse de Moanda/Franceville au Sud-Est, ainsi que de la réponse du Président Celio selon laquelle, "étant donné l'importance que revêt pour le développement futur du Gabon, la réalisation du projet considéré, nous ne voudrions pas, en dépit du fait que nous ne sommes pas, pour l'instant, en mesure de prendre une décision à ce sujet, exclure d'ores et déjà la possibilité d'apporter une contribution à la réalisation du chemin de fer transgabonais, lors même que cette contribution ne pourrait être que d'un montant relativement limité."

C'est avec intérêt que j'ai pris connaissance de ce projet et de notre réaction. Le Président Bongo ne m'avait pas parlé spécifiquement de cette question lors de la remise de mes lettres de créance le 22 juillet dernier. Il pensait peut-être que j'étais au courant et que je comprenais qu'il faisait allusion à ce projet lorsqu'il a souligné, avec beaucoup d'insistance, le grand besoin que, malgré ses richesses végétales et minérales, le Gabon avait d'une coopération technique et d'une aide financière suisse.

./.

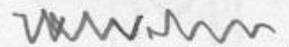
- 2 -

Quoi qu'il en soit, je pense que, naturellement dans le cadre de nos possibilités, il serait important que nous fassions davantage pour le Gabon. Vu les limites de nos disponibilités et l'ensemble des circonstances, j'estime que notre politique consistant à concentrer notre aide sur certains Etats, qui n'incluent pas le Gabon, est saine et correcte. Il n'en reste pas moins que le Gabon est un pays intéressant, politiquement stable, dont le nationalisme sincère n'exclut pas l'attachement à la civilisation occidentale et à ses apports culturels, et que, malgré ses richesses précitées son besoin d'aide pour son développement, auquel il donne une priorité absolue, est incontestable (cf. mon R.P. 9/72 du 4.8.72). Or, jusqu'ici, l'assistance technique suisse au Gabon est extrêmement modeste et inférieure à celle de la Suède et d'autres pays occidentaux de ressources comparables à celle du nôtre. En ce qui me concerne, je ne peux dès lors que recommander un examen aussi bienveillant que possible de la requête du Président Bongo.

C'est avec intérêt que j'apprendrai la suite donnée à cette affaire.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse



Copies sont envoyées à : Monsieur Nello Celio, Président de la
Confédération
la Division des Affaires politiques du DPF
Service de la Coopération technique du DPF